



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 AVRIL 2023

Convocation : 14 avril 2023

L'An Deux Mil Vingt-Trois, le 25 avril à 19 heures 30 minutes

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal en Mairie de Laissaud

Etaient présents : Madame Nathalie POMÉON, Monsieur Gilles MONNET, Monsieur Hubert FLEURET, Madame Sophie CORDEL, Madame Katia AUDERMATTE, Monsieur Pascal EXERTIER, Monsieur Dominique LAMBERT, Monsieur Rémi GINI, Monsieur Alain LANCELOT, Madame Emilie MARTINEZ (Arrivée à 19h44), Monsieur Maxence STREIFF,

Absents et excusés : Monsieur Sébastien ARBRUN (donne procuration à Nathalie POMÉON), Madame Christine BACON, Monsieur Maxence STREIFF (donne procuration à Emilie MARTINEZ),

Secrétaire de Séance : Sophie CORDEL

Quorum atteint

Ouverture de séance : 19h33

1 – POINT SUR L'AVANCEMENT DU DOSSIER DE RESTRUCTURATION des ERP et VALIDATION DE LA PHASE APD

Cette présentation est effectuée par Stéphane Gallois, Architecte. Elle fait suite à deux réunions :

- Le 16 mars avec Stéphane Gallois, Architecte, Madame Laure BAL, économiste, Hubert Fleuret, Gilles Monnet et Nathalie Poméon
- Le 7 avril avec la commission des travaux.

Pour mémoire, les objectifs du projet sont les suivants :

- Répondre aux obligations réglementaires concernant la mise en accessibilité du bâtiment pour les personnes en situation de handicap
- Créer une extension pour la cantine, la bibliothèque et disposer d'une salle associative en rez de chaussée
- Réaliser un rafraîchissement général du bâtiment (peinture, etc)

Le projet, présenté sur plans, prévoit :

- L'extension de la bibliothèque et de la cantine existante sur l'arrière du bâtiment, en ossature bois avec un toit terrasse, des ouvertures à vue directe sur l'extérieur ainsi qu'un velux au niveau de la cantine. Le cheminement vers la cantine se fera ainsi par l'arrière du bâtiment avec la possibilité de végétaliser cet espace extérieur pour le rendre plus agréable pour les usagers et les habitations voisines. Une rampe d'accès PMR sera également prévue. La salle de la bibliothèque sera divisible.
- La modification du SAS de l'accueil de la mairie, en ossature bois, dans le même style que l'extension. La banque d'accueil sera également reconfigurée pour permettre une meilleure proximité à l'entrée.
- L'accès à la salle des fêtes sera rendu plus attractif avec la construction d'un auvent. A l'intérieur, les sanitaires seront reconfigurés pour les rendre accessibles. PMR et un traitement acoustique sera réalisé dans la grande salle pour améliorer la sonorisation
- La modification de la distribution des salles d'activités à l'étage.

- Une reprise du chauffage et de l'électricité est prévue au niveau de l'ensemble du bâtiment pour garantir la mise aux normes d'hygiène et de sécurité.

Le budget de base pour l'ensemble des travaux s'élève à 730 000€ soit 100 000 € de plus par rapport au projet prévisionnel initial. Cette augmentation est essentiellement due à :

- L'augmentation du BT de +7% soit 45 000€
- Des travaux supplémentaires pour un montant de 20 000€
- Le coût supplémentaire d'une étude géotechnique à hauteur de 8 000€
- La réalisation du plan VRD pour un montant de 6700€.

A ce budget prévisionnel de base, peuvent s'ajouter des aménagements supplémentaires en option :

- L'aménagement extérieur derrière la cantine/garderie (végétalisation) estimé à hauteur de 40 000€
- La mise en place d'une porte coulissante entre la bibliothèque et la salle associative, estimée à hauteur de 24 000€
- La couverture de l'auvent au niveau de l'entrée de la salle polyvalente estimée à 12 000€
- L'habillage bois de la bibliothèque est estimé à 37 000€

Avec l'ensemble de ces options, le budget global des travaux est estimé à hauteur de 845 300€HT.

Planning prévisionnel :

Le permis est obtenu et la phase d'étude avancée, tous les plans sur les fluides sont réalisés, la mairie va pouvoir lancer la consultation des entreprises.

- Fin juin : le dossier sera complet pour lancer la consultation des entreprises en ligne sur la plateforme des marchés publics. Il reste à préparer le règlement de consultation, le CCAP et le CATP et à définir les dates de remise des offres.
- Septembre : analyse des offres
- Octobre 2023 : démarrage des travaux
- Fin 2024 : fin des travaux.

Il est précisé que durant les travaux, l'ensemble des accès seront sécurisés et le fonctionnement du service de la cantine sera maintenu et bien anticipé.

Le conseil municipal, après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** l'Avant Projet Définitif (APD) relatif au projet de Réhabilitation et d'extension du bâtiment de la mairie-salle polyvalente de Laissaud
- **APPROUVE** le coût prévisionnel des travaux pour un montant de 950 962€HT (options et maîtrise d'œuvre inclus)
- **APPROUVE** le plan de financement faisant apparaître les participations financières de :

Ressources (origine du financement) HT	Base éligible de dépenses HT	Taux	Montant prévisionnel de l'aide HT
EUROPE (FEDER, FEADER)	0.00		0.00
-			
DETR (subvention = [dépense éligible - loyers perçus (5 ou 9 ans pour les entreprises) x taux])	0.00		250 000.00
DSIL (subvention = [dépense éligible - loyers perçus (5 ou 9 ans pour les entreprises) x taux])	0.00		0.00
-			
FNADT	0.00		0.00

<u>Autres subventions ETAT</u>	0.00		0.00
<u>CONSEIL REGIONAL</u>	0.00		80 000.00
<u>CONSEIL DEPARTEMENTAL(hors amendes de police)</u>	0.00		250 000.00
<u>Autres financeurs publics</u>			
collectivités locales	0.00		0.00
Ademe	0.00		0.00
Agence de l'eau...	0.00		0.00
<i>TOTAL des subventions publiques</i>		<i>#DIV/0!</i>	<i>580 000.00</i>
<u>Financement privé</u> <i>(don, leg, souscription, mécénat...)</i>		<i>#DIV/0!</i>	<i>0.00</i>
<u>AUTOFINANCEMENT</u>		<i>#DIV/0!</i>	<i>495 962.00</i>
dont emprunt			370 962.00
dont fonds propres			125 000.00
TOTAL GENERAL RECETTES			1 075 962.00

2 – POINT SUR LES PROJETS DE TRAVAUX D'INVESTISSEMENT

Le Conseil municipal approuve les investissements suivants :

Terrain de foot : Remplacement du grillage détruit et l'installation de 2 portillons pour un montant de 3.450,34 € TTC (achats effectués par la mairie, pose par l'association de football de Laissaud)

Marquage au sol de la commune : 2.044,80€ TTC

Entretien des routes de la commune : 29.442€ TTC (plaine, montée de l'église, route des châtaigniers, route des cortannes et impasse du rivet)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**

- **AUTORISE** Mme le Maire à signer les devis

Plusieurs études sont en cours pour :

- L'embellissement de la RD 923 prévoyant l'aménagement des abords, la réfection des trottoirs incluant l'abaissement au niveau des passages piétons pour améliorer l'accessibilité, le changement des bordures de routes, l'embellissement des deux entrées du village, le marquage et la sécurisation des passages piétons.
- L'engazonnement de l'ancien cimetière.

3 – DIVERS

En réponse à des sollicitation de Laissautins et pour information, l'installation de la fibre optique sur la commune est prévue dernier trimestre 2023.

4 – LECTURE DU DERNIER COMPTE RENDU

Clôture de séance : 21h58